

Conseil — en bref —

MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance d'ajournement du 31 mai 2022

Conseil

Autorisation - Demande au Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM)

- Il a été résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme Chantal Rondeau, directrice générale, à présenter une demande dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM), et de l'autoriser à signer tout document relatif à cette demande.

Suivi - Projet pilote de gouvernance en santé et services sociaux

- Il a été unanimement résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'adopter la proposition conjointe présentée par la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et le CISSS de l'Outaouais relativement une structure de gouvernance en santé et services sociaux sur le territoire val-gatinois;
 - De demander au ministère de la Santé et des Services sociaux d'adopter la proposition conjointe ainsi présentée, incluant notamment la mise en place d'une structure permanente de gestion de proximité et de gouvernance;

- De demander au ministère de la Santé et des Services sociaux d'allouer les sommes nécessaires à la mise en place et au maintien de la structure permanente présentée dans la proposition conjointe.
- D'autoriser la préfète, Mme Chantal Lamarche, à réaliser toutes les démarches requises pour le suivi de ce dossier.

Aménagement et développement

Demande au gouvernement du Québec – Prise en compte les particularités régionales lors de l'analyse de conformité aux orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) – Modification au Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau – Besoin en logements

- Il est résolu unanimement par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de demander au gouvernement du Québec de bien vouloir prendre en compte les particularités régionales et les besoins en logements dans la Vallée-de-la-Gatineau lors de son analyse de conformité au OGAT suivant la modification au Schéma d'aménagement et de développement de la MRC.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mardi 21 juin 2022.**

Veillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure et à sa signature par la préfète.